

ACTIVITÉS

Les vieilles voitures

Un rallye de vieilles voitures traversera La Chaussée le dimanche **7 août**. En provenance d'Oiron, elles transiteront par la Grande Chaussée vers 09h00 puis feront une escale de 45 mn environ sur la place de la mairie avant de quitter notre commune en traversant Renoué.

Ainsi chacun d'entre vous pourra admirer ces véhicules d'antan.

Agenda

Notez sur vos tablettes que l'opération « Nettoyons la nature » devenue maintenant habituelle, aura lieu cette année le **24 septembre** à partir de **09h00**, rassemblement dans la cour de la mairie.

Une collation étant offerte à l'issue de la matinée, il est nécessaire de s'inscrire en mairie pour la bonne organisation de cette opération.

Gym douce

A partir du 5 septembre, l'Amicale des 3 villages organise tous les lundis de 16h30 à 17h30, à la salle des fêtes de La Chaussée, des séances de gym douce ouvertes à tous, pour les jeunes et les moins jeunes afin de retrouver de l'amplitude dans les mouvements.... car l'exercice est salutaire et préventif !

Si intéressé(e)s, vous pouvez vous inscrire dès maintenant au 05 49 22 43 16 ou au 05 49 22 73 11 en laissant vos coordonnées.

Venez nombreux !

Eclaireurs de France

Le 15 juillet, la commune a accueilli 8 éclaireurs de France en provenance de Bourgogne. Ils ont passé la nuit dans notre commune, dans le cadre d'un « raid exploration » de 4 jours en autonomie totale. Jeunes gens sympathiques et bien élevés, ils sont repartis sur la pointe des pieds en laissant un remerciement, très apprécié, sur la porte.



UN BRIN DE CHAUSSEE

Numéro 14 – Juillet 2016

édité par nos soins



Le mot du Maire

Après un printemps maussade et frais, nous voici dans des périodes beaucoup plus chaudes, avec même quelques jours de canicule.

Cette alerte n'est pas forcément due aux fortes chaleurs connues la semaine passée, mais surtout au faible écart entre le jour et la nuit qui ne permet pas aux organismes de revenir à des températures normales, d'où le risque sévère de déshydratation, particulièrement dangereux.

C'est l'été et il est bien agréable de voir le ciel tout bleu, dès le réveil. La nature reprend ses droits. De l'avis des spécialistes, les récoltes, tant dans des exploitations agricoles que des potagers, ont connu des jours meilleurs. L'excès d'humidité a engendré des maladies néfastes. Il est des phénomènes biologiques contre lesquels il est compliqué de lutter efficacement.

Vous trouverez dans ce nouveau « Brin de Chaussée » beaucoup d'informations qui nous concernent tous. Cette publication permet un lien entre les habitants, aussi, n'hésitez pas à faire parvenir des idées ou des articles pour agrémenter ce petit journal communal.

Vous avez une passion, une anecdote, un passé méritant, une recherche historique ? Faites-le savoir en mairie et nous le publierons avec plaisir dès lors qu'il ne crée pas de polémique.

Je vous souhaite bonne lecture de ce petit journal et vous donne rendez-vous à la rentrée, sauf actualité locale justifiant la publication d'un nouveau numéro. Bonnes vacances à ceux qui n'en n'ont pas encore profité.

Bien cordialement,

Alain LEGRAND

Le clocher de l'église

La plaque métallique située à l'extrémité du clocher de notre église, qui avait bougé lors des tempêtes de vent du mois de mars, a été réparée aux termes d'une intervention spectaculaire, le 18 juillet dernier.

Ces travaux sont pris en charge par notre compagnie d'assurance.



Infos pratiques

Trousse de secours

Une trousse de secours contenant du matériel de première urgence (en plus du défibrillateur) est à la disposition des habitants à la mairie. En cas de nécessité, pour y accéder pendant les heures de fermeture, il suffit de composer le numéro de la mairie 24h/24 tous les jours de l'année (05 49 22 73 67) qui basculera automatiquement sur le téléphone de l'élu d'astreinte, lequel pourra ainsi vous venir en aide.

Vigilance canicule

Comme prévu dans notre plan communal de sauvegarde, les drapeaux oranges ont été hissés les 18 et 19 juillet, cette fois en raison de la canicule. Les personnes âgées ou vulnérables ont été visitées par les élus avec les recommandations d'usage.

Il est rappelé que le devoir de chaque citoyen est de faire en sorte que les personnes fragiles situées dans son entourage soient informées de ces alertes, canicule, orages, vents violents, etc. dès lors que les drapeaux oranges sont en place aux lieux stratégiques de la commune.

Plan communal de sauvegarde

Si vous souhaitez être informés en temps réel, d'une alerte orange ou rouge, faites-vous connaître en mairie en indiquant le numéro de portable sur lequel vous souhaitez recevoir un texto et/ou votre adresse mail. Ainsi, dès le déclenchement de l'alerte par la Préfecture de la Vienne, vous en serez informés.

Enfouissement des réseaux

Les travaux débuteront semaine 42, soit le 17 octobre, conformément aux prévisions.

Hangar communal

L'accord de l'architecte des bâtiments de France étant délivré, seul un document en cours de rédaction manque pour débuter les fondations du hangar destiné à abriter le matériel communal. Les premiers coups de pelleuse interviendront dans l'été et les travaux seront terminés à la rentrée.

La croix de pierre

Cette croix, implantée en plein champ entre la Grande Chaussée et le Bourg, va être restaurée. Sorégies patrimoine nous a accordé pour ce faire une subvention de 500 euros, qui nous a été remise fin juin à l'occasion d'une cérémonie à son siège.

Lauréats

Toutes nos félicitations à
Paul GOUBEAU et Mathieu BASCK
pour leur réussite à l'examen du baccalauréat !

Un peu d'histoire...

Extrait du registre des actes de mariage du diocèse de Poitiers:
"L'an du Seigneur 1899, le 18 janvier, après la publication des bans faite trois fois pendant la célébration solennelle de la messe, vu la dispense de parenté in secundo gradu aquali linea collateralis, accordée par le Souverain Pontife en date du 28 décembre 1898, je soussigné A. Chiron, Curé de La Chaussée avoir reçu le consentement mutuel de Joseph Ménard et Marie Proust etc etc."



La Place des Tilleuls au temps où elle était encore cour de l'école communale...

L'église du village... il y a 700 ans

Lors des études préalables aux diagnostics nécessaires à la restauration de l'église, des peintures d'une rare qualité, datant de la fin du 13^{ème} et du début du 14^{ème} siècle ont été découvertes sous les enduits du bâtiment, par une société spécialisée dans ces recherches.

Selon les termes de l'architecte en charge de l'étude, cette découverte est exceptionnelle et les répercussions historiques et touristiques sont considérables.

La Direction des monuments historiques et le ministère de la culture vont en être informés tout prochainement. La Nouvelle République, France 3 Poitou Charentes et la radio France Bleue Poitou ont fait un reportage sur cette fantastique découverte.



Infos pratiques

Animaux domestiques

Tous vos animaux domestiques doivent être pucés ou tatoués selon les termes de la loi:

Paragraphe relatif aux animaux errants

"En rappel, l'identification des chiens et chats en France est obligatoire avant toute cession à titre gratuit ou onéreux.

L'identification des chiens a été rendue obligatoire en 1999.

Depuis le 1^{er} janvier 2012 cette obligation est étendue aux chats, nés après le 1^{er} janvier 2012, dès lors qu'ils sont âgés de plus de sept mois."

La municipalité a signé un contrat forfaitaire à l'année pour la capture et le ramassage des animaux errants.

Rappel: si votre animal est perdu, signalez-le sans délai à la mairie et à la gendarmerie locale. Ce sont en effet les deux endroits où les habitants peuvent s'adresser pour signaler un animal errant. Bon nombre ont retrouvé leur maître grâce à cette précaution.

Santé publique

L'Agence Nationale de Santé Publique a fait parvenir en mairie des informations dans le cadre d'une vaste campagne de prévention sur :

- la maladie de Lyme transmise par les tiques
- les maladies transmises par les moustiques: zika, chikungunya, dengue.

Des précautions vitales sont à prendre si vous projetez un voyage ou si vous rentrez d'une zone réputée à risques. Ces documents sont disponibles au secrétariat ou sur le site inpes.santepubliquefrance.fr

Amélioration de l'habitat

L'Agence Nationale de l'Habitat, en collaboration avec le Conseil Départemental de la Vienne et les collectivités locales, se mobilise pour améliorer le logement des propriétaires habitants du département.

Le Conseil Départemental a missionné « SOLIHA Vienne » pour accompagner gratuitement les propriétaires souhaitant bénéficier de ce programme.

Renseignements sur: contact.vienne@solihavienne.fr ou à la Communauté de Communes du Pays Loudunais au 05 49 22 54 02.

Recensement, rappel

Tous les jeunes, sans exception doivent être recensés dans les trois mois qui suivent la date de leur seizième anniversaire. Cette formalité est obligatoire et l'attestation délivrée à cette occasion leur sera demandée pour de multiples démarches (examens, permis de conduire, etc.). Prenez rendez-vous en mairie.

Festivités

La journée du 14 juillet a permis à de nombreux habitants de se retrouver lors du désormais traditionnel tournoi de pétanque (30 participants), des différents jeux pour les enfants, des poneys et de l'incontournable tir à la corde, pour petits et grands.

En soirée 92 personnes ont partagé le repas offert par l'Amicale des Trois Villages et la Municipalité.



Euro 2016

La retransmission des rencontres dans lesquelles était impliquée l'équipe de France a connu un vif succès. Au fil des journées, la fréquentation de la salle des fêtes augmentait et l'ambiance devenait de plus en plus chaleureuse et sympathique. Le soir de la finale, nous comptons 150 personnes toutes acquises au onze tricolore, maquillage et déguisements de rigueur, frites et saucisses étaient aussi de la fête! Dommage, nous avons perdu.... la dure loi du sport !

